AR Prefecture
047-200068930-20261019-D26_DTEDA_225-AR
Reçu le 06/11/2026
Publié le 06/11/2026

FUMEL
VALLÉE DU LOT

DECISION:

ECOLE DES ARTS
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Affaire suivie par : MUSQUI Muriel

N°D26-DTEDA-225
OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2027 AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE POUR L'ÉCOLE DES ARTS FUMEL VALLÉE DU LOT

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026B37DGS en date du 08 avril 2026 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président les attributions prévues à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales notamment la sollicitation des subventions les plus élevées possibles auprès de l'ensemble des établissements publics et privés intéressés, valider et amender les plans de financement possible ;

Vu le fonctionnement de l'École des Arts Fumel Vallée du Lot ;

Considérant qu'une participation du Conseil Départemental du Lot-et-Garonne peut être sollicitée pour le fonctionnement de l'École des Arts à hauteur de 26 000 € en tant qu'école ressource ;

Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,

1°) - De solliciter auprès du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne une subvention d'un montant de 26 000 € pour l'aide au fonctionnement de l'École des Arts ;

2°) - De signer ou d'autoriser le Vice-président à signer les conventions ou autres documents afférents à cette demande ;

3°) – De préciser que la subvention 2026-2027 de l'Ecole des Arts sera prévue au budget 2027.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 19 octobre 2026

Le Président

FUMEL VALLEE DU LOT communauté de communes

Jean-Jacques BOUILLET

Certifié exécutoire le : 06 novembre 2026
Reçu en Sous-Préfecture le : 06 novembre 2026
Publié ou Notifié le : 06 novembre 2026

FUMEL VALLÉE DU LOT
34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - **Tél. :** 05 53 40 46 70 - **Fax :** 05 53 71 35 16
www.fumelvalleedulot.com